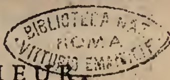


LETTRE

ECRITE A UN DOCTEUR sur ce qui s'est passé tout recemment à l'occasion du Nouveau Testament de Mons.



MONSIEUR,

Seriez vous Auteur du Livret dont vous m'avez fait present : j'ay peine à le croire jusques icy ; vous m'avez paru trop peu dans les interests des bons Peres pour vouloir donner la réalité à ce que l'on apelle Fantome

de leur Creation. Quoy? si l'on en croit la petite Histoire que j'ay luë, rien de moins imaginaire que le Jansenisme; & cette Secte aura fait de funestes progrez dans la Hollande. Mais comment revoquer en doute cette Histoire? le moyen de ne pas se rendre à des faits si bien averez & autôrisez par tant de Témoins.

Jamais Livret ne vint plus à propos pour achever de me detromper, & soit que vous en soyez l'auteur ou non, je vous dois à vous qui m'e l'avez envoyé mon entiere conversion sur un point assez important. N'allés pas vous imaginer que ce point regarde l'existence du Jansenisme; non: je n'en ai jamais douté. Mais surquoy j'avois besoin d'instruction, c'est sur la version du nouveau Testament imprimé à Mons; ce Livre si detesté par les Jesuites, si loüé par leurs Adversaires, m'avoit toûjours semblé digne des Eloges des uns & de l'envie des autres; car à ne vous rien degui-

ser, je ne croyois pas que les bons Peres eussent de meilleures raisons de s'élever contre ce chef d'œuvre de Port Royal, que parce que leur societé n'avoit point eu de part à un si excellent ouvrage. Me voicy engagé à vous apprendre ce qui m'a fait revenir de cette idée, & ce qui a commancé à me mettre en scrupule contre le nouveau Testament de Mons. Armez vous de patience, vous avés à faire à un scrupuleux.

Un Predicateur Jesuite habile Theologien, dont le talent n'est pas de flater les Jansenistes, préchant sur la grace parla à cette occasion contre les infideles Traducteurs du nouveau Testament de Mons, & prouva visiblement leur infidelité dans l'alteration qu'ils avoient faite de plusieurs passages qui établissoient le dogme de la grace suffisante : à cette digression si naturelle à son sujet, il n'oublia pas d'ajoûter que le S.Siege avoit dit Anatheme à ceux qui liroient

ladite verſion. Je vous laiſſe à penſer quel pût eſtre le ſuccez d'un tel diſcours ? Devots & devotes déconcertez,que leur curioſité avoit jettezdans d'étranges embarras : les falſifications indiquées ſe faiſant ſentir à l'ouverture du Livre. D'abord on s'en prend au Predicateur : & que n'en dit-on pas pour le punir d'avoir derangé les conſciences, dérangement qui ne menaçoit de rien moins que de faire n'aitre une fatale diviſion entre les Directeurs &les Penitentes. Voilà diſoient les plus malins ce qu'a pretendu la ſocieté ! Quelle indignité ! quel ſcandale ! de décrier ainſi des Serviteurs de Dieu, qui non contens de conſeiller la lecture du Teſtament de Mons comme ſainte & ſalutaire, employent encore une partie de leurs revenus à entretenir de copieuſes Biblioteques toutes bien fournies des Livres de ce prix, plus ou moins richement reliez pour les diſtribuer *gratis* ſelon la qualité des perſonnes.

Cependant il faut faire justice à tout le monde : la verité est que le Predicateur ne fit point mention de ces devoirs de charité & de zele, dont on fait icy honneur à ces Messieurs : il ne parla du tout point ni de ceux qui conseillent le Testament de Mons, ny de ceux qui le distribuent. Il se borna uniquement à faire l'éloge des Traducteurs qu'il traitta d'infideles & de Novateurs. Et je ne say si en fait de Sermon Jesuitique il s'en peut trouver de plus moderé sur une matiere si propre à reveiller le zele de la societé. Je pourrois même asseurer sans craindre d'estre dementi que la moderation du Predicateur passa pour un menagement plein de politique & de timidité dans l'esprit de certains de ses Confreres un peu trop ardens, qui n'en feroient pas à deux fois, s'ils estoient maistres de tous les Testamens de Mons, & qui ne veulent pas entendre raillerie sur tout ce qui a la moindre ombre de Jansenisme.

Croiriez-vous, Monsieur, que je

ſus quelque temps du nombre de ces obſtinez, qui deferois plus à l'infa libilité de M. Arnaud qu'à celle du Pape Clement IX. dont j'avois vû la Bulle. Elle eſt diſois-je cette Bulle ſubreptice? Elle n'eſt pas receuë en France? Elle eſt ſi peu ſubreptice? me répondoit-on que le Pape Innocent X I. la confirmée. Elle eſt ſi bien receuë en France que pluſieurs Evêques ont defendu ladite verſion du Teſtament de Mons, qu'il y a un Arreſt du Roy contre le même Livre, Mr. Arnaud ſe ſera t'il donc trompé? repliquois-je, ou faudra t'il luy appliquer les titres de traducteur infidele & de Novateur, noms par leſquels il a plû au Predicateur de le deſigner, c'eſtoit là (je vous l'avoüe) ce qui me tenoit au cœur; jusqu'à me faire oppoſer aux plus claires convictions une indocilité d'eſprit ou plûtôt de volonté inſurmontable. Vous l'avés neanmoins ſurmontée, Monſieur, en me mettant

une fois pour toutes l'eſprit en repos ſur le Chapitre de Mr. Arnaud ; je me ſuis convaincu en liſant la petite Hiſtoire que vous m'avez envoyée du progrés du Janſeniſme en Hollande (hiſtoire qui ne me peut eſtre ſuſpecte me venant de vôtre part) je me ſuis dis-je convaincu que je pouvois en bonne conſcience abandonner la memoire de ce fameux Docteur à la diſcretion de ſes ennemis , tant je la vois flêtrie, & ſi éloignée de toute juſtification. Ce n'eſt pas tout : j'ay trouvé dans vôtre livret les divines regles que preſcrit le St. Concile de Trente pour la lecture de l'écriture ſainte, qu'il ne permet pas indifferemment à tout le monde. J'y ai vû d'ailleurs la licence qui regne en Hollande au mepris de ces ſacrées regles : l'abus ſcandaleux qu'on y fait du nouveau Teſtament de Mons. Tout cela à concouru à mettre le dernier ſçeau à ma converſion.

Ne vous ennuyés pas Monſieur de la longueur de cette lettre. J'y vais

inſerer un nouvel incident qui achevera de rendre mon Hiſtoire complete: un Pere du Tiers Ordre de St. François concurrent du Jeſuite, fulmina auſſi de ſon côté (mais avec combien plus de vehemence) contre le Teſtament de Mons. J'admirai le courage de ce bon Pere, il ne pouvoit ignorer que le zele de ſon competiteur n'avoit pas univerſellement été bien reçeu: n'importe? aucun égard politique n'eſt capable de le retenir. Il s'expliqua d'une maniere vive: & au hazard de deplaire il ſoûtint hautement une verité, que l'on n'avoit pas coûtume de nous precher: auſſi pen'a t'il en couter cher à ce bon Religieux d'avoir trop fait le Jeſuite en cette occaſion. Il ne tint pas à quelques eſprits factieux que ſon auditoire tres choiſi & tres nombreux ne diminuât a vüë d'œil, & on entendit aſſeurer à quelques émiſſaires du Parti, que ce ſeul Sermon étoit un prejugé certain que le Predicateur ne ſoûtiendroit pas juſqu'au bout la reputation

qu'il avoit justement aquise par ses discours precedens. Vaines Predictions ! le Predicateur fournit à son ordinaire sa carriere avec beaucoup de gloire & de fruit : & plût à Dieu qu'il prit envie à nos autres Predicateurs de Caresme d'autôriser de vive voix la conduite des deux dont je viens de vous parler. Il n'en faudroit pas d'avantage pour determiner à prendre le bon parti une infinité de persones, qui sont arrestées parce qu'elles soupçonnent le Pere de St. François & le Jesuite d'une secrette intelligence.

Telle est la malheureuse disposition où l'on est ici. Il est rare que d'autres que les Jesuites osent precher certaines verités : & c'est ce qui surprend le monde, quand des predicateurs, dont on ne luy à donné aucune mauvaise impression, garentissent comme autant d'oracles de l'Eglise, ce qu'avant eux des Jesuites se seront efforcés d'établir, sans autre succez que d'avoir endurci des incredules prevenus, auprés de qui tout ce qu'ils disent

(ſur certaines matieres) ne paſſent que pour des Fables , ou que pour des hereſies.

J'apprens tous les jours quelque nouveau trait d'obſtination. Aucunes raiſons ny Divines ni humaines ne ſçauroient reduire aux termes de la ſoûmiſſion Chreſtienne quelques Devotes entettées qui ſouffriroient le martyre pour la défenſe du Teſtament de Mons. Pour moy je m'en tiens à la reſolution que j'ay priſe avec une entiere liberté & une pleine connoiſſance de cauſe. Je ne laiſſe pas cependant de me faire inſtruire quelquesfois par differens Docteurs tant Seculiers que Reguliers, non pas tant pour apprendre ce que je dois croire , que pour ſçavoir ce que croient ceux à qui je m'addreſſe. Et je vois avec douleur non toutefois ſans conſolation que s'il y a en cette Ville des gens qui aiment la nouveauté , il y en a auſſi (même parmi les Eccleſiaſtiques les moins diſtinguez) qui la deteſtent. Je conſultai dernierement un de ces der-

niers ſur le cas dont il s'agit : Il me répondit que ſuivant l'opinion & la plus probable & la plus ſûre , je ne pourois ni lire ni retenir le Teſtam nt de Mons : Nulle decision ne fût plus conforme à mon inclination ; car ne vous y trompez pas, Monſieur, quelque zelé Partiſan que je ſois de la Societé, quand il eſt queſtion de condamner la verſion de Mons , je ſuis Janſeniſte à outrance ſur le Chapitre de la Probabilité. Mais, Monſieur,(repliquai-je à l'Eccleſiaſtique que je conſultois , que répondre à quelques uns de vos Confreres qui ſoûtiennent hardiment qu'il eſt utile de lire le Teſtament de Mons.Dites leur, me repondit-il, qu'on les defie de prêcher publiquement ou d'autoriſer par écrit l'utilité de cette lecture.

Voila, Monſieur , des nouvelles de Province , mais rouvelles de voſtre goût , dés là qu'elles regardent la Religion. J'eſpere que vous me ſçaurés quelque gré du ſoin que je prens de contenter voſtre ſainte curioſité. Je

vous demande en recompenſe un mot d'inſtruction ſur les Livres de Port Royal , & en particulier voſtre ſentiment ſur le Livre de la frequente Communion. Je ſuis, &c.

